

Comité AMOPA 88
Réunion du 25/06/2018

Présents :

Mesdames Bierry et Colnot

Messieurs Collé, Dufour, Jacquemin, Lalloué, Laurencé, Michel, Sidokpohou

Excusés :

M. Lagaude

1. Mot d'accueil

Le Président Gérard Michel présente ses vœux pour l'année 2019 aux membres du comité et rappelle l'ordre du jour de la réunion. Ce dernier est approuvé ; aucun point n'est ajouté.

2. Concours

Un point est fait sur le concours proposé par l'AMOPA national en partenariat avec l'AFDET. Le lycée professionnel de Thaon est candidat et a fait parvenir la trame de son projet (M. Garcia, professeur). Celui-ci appelle un certain nombre de remarques, concernant le contenu de l'action et le respect du cadre imposé par le règlement.

Gérard Michel et Josiane Colnot se rendront à l'établissement, afin de se faire apporter les précisions nécessaires et de rappeler les conditions de réalisation.

Le comité propose de rechercher les lauréats nationaux de ce concours en 2018, afin d'avoir une vision plus claire de ce qui est demandé et recherché. La question de la participation financière de la section des Vosges est également évoquée.

3. Compte-rendu financier

En préambule, le Président rappelle que l'association nationale de l'AMOPA demande à recevoir les comptes-rendus financiers des sections pour le 15 janvier...

Plusieurs faits sont à prendre en compte dans le fonctionnement financier de la section :

- Statutairement, la signature sur les comptes appartient au président de l'AMOPA national. Afin de se mettre en conformité, le compte courant CME sera fermé dans un premier temps. L'ensemble des fonds est transféré sur la Banque postale qui gère le compte dépôt ;
- Dans un second temps, au vu du prélèvement important de frais de tenue de compte de la Banque postale, il sera proposé au Siège national d'ouvrir le compte dans une autre banque (l'option du CME88 reçoit l'adhésion des membres présents).

Au niveau du compte de résultats, il est essentiellement fait état de la baisse des ressources, notamment en termes d'adhésions. D'un autre côté, les dépenses liées aux actions d'utilité sociale ont été inférieures à l'année passée (aucune demande du SAPAD des PEP88). Pour l'organisation de l'assemblée générale, il y aurait lieu de distinguer la participation financière au repas et le montant des frais d'organisation pour une meilleure lisibilité de son coût global. Le résultat s'établit à +117,17€.

Quelques commentaires sont exprimés par les membres présents :

- Le nombre d'adhérents est en baisse et cette préoccupation sera accentuée par la baisse institutionnelle du nombre des promus ;
- La gestion par le comité du suivi et du renouvellement des adhérents présente un coût et du travail supplémentaire qu'il y a lieu de prendre en compte (conditions présentées antérieurement, voir compte-rendu du 15 mars 2018). Ce choix n'est pas définitif, la section pourra toujours changer d'option ;
- Les dons versés à l'AMOPA restent à la section départementale.

4. Organisation de l'envoi des bulletins d'adhésion

Le texte de présentation de la section et le bulletin d'adhésion ont été réalisés ; ils sont présentés au comité. Un temps est programmé en fin de réunion pour mettre ces documents sous enveloppes.

Il est important que chacun, en lien avec ses contacts, essayent de promouvoir notre association, en lui donnant de l'appétence et en la faisant connaître à des promus

Un courriel sera adressé par notre secrétaire aux promus du 14 juillet et à quelques membres qui n'auraient pas cotisé l'an passé.

Rencontres nationales à Reims

Gérard Michel a représenté la section à cette réunion qui a eu lieu le 5 décembre dernier. Elle rassemblait les présidents et les trésoriers des régions nord de la France et d'outre-mer.

Le Président en donne le compte-rendu. Il y a été question du fonctionnement du Siège national, de la communication de différentes informations et de la présentation de quelques initiatives des sections départementales.

Il a été évoqué notamment :

- La baisse du nombre des adhérents ;
- Le renforcement du sens à donner à l'engagement des adhérents ;
- De maintenir une réalité d'appartenance à l'AMOPA à travers les valeurs républicaines, l'humanisme, le sens du devoir, l'école de la République, ...
- Les principes de fonctionnement financier des sections ;
- La possibilité pour les comités départementaux de proposer des articles pour la revue nationale.

Gérard Michel rappelle que le prochain congrès national aura lieu à la Grande Motte au mois de mai (du 24 au 26 mai); il s'y rendra, ainsi qu'Anicet Jacquemin.

Le suivant se déroulera en 2020 à La Rochelle.

6. Informations diverses

- Exposition artistique

Suite à la dernière réunion du comité, Gérard Michel et Henri Sidokpohou se sont rendus à Saint Nabord le 21 novembre 2018 afin de finaliser le projet d'exposition artistique. Celle-ci aurait lieu début octobre, un vendredi, samedi et dimanche vraisemblablement à la BMI d'Epinal. (Sous réserve de disponibilité) Jacques Grasser s'en charge.

Le Président en a estimé le coût et a transmis une demande d'aide financière au Siège national à hauteur de 1200€.

- **Rappel agenda :**

Le Président rappelle les sorties et activités prévues lors des précédentes réunions au cours de l'année 2019. S'y ajoute une sortie à Bains-les-Bains (La Vôge-les-Bains) pour visiter l'ancienne manufacture, ainsi qu'une chapelle dans laquelle se tiendrait une conférence de Gilles Laporte sur Julie-Victoire Daubié. Cette sortie pourrait avoir lieu soit le 15 mai, soit le 29 mai.

Le Président soumet l'idée que notre site mette en avant ce calendrier afin que nos membres en soient avertis directement à l'ouverture de celui-ci.

Prochain comité (sous réserve de la disponibilité de la salle à la MGEN)

le mercredi 6 mars 2019 à 10 heures.

La réunion étant terminée, celle-ci traditionnellement est suivie d'un moment de convivialité où fut entre autres apprécié les chocolats de notre Ami Eric.

Eric Dufour,